



Le Pas

**Bulletin
municipal**



2023

Ecoles historiques de Le Pas

SOMMAIRE

CONSEIL MUNICIPALp. 4
NOS JEUNESp. 7
TROISIEME AGEp. 14
NOS ARTISANSp. 16
NOS COMMERCANTSp. 19
LES TRAVAUX ET NOS PROJETSp. 20
INFOS DIVERSESp. 26
LES ASSOCIATIONS COMMUNALESP. 34
Le PAS AUTREFOISp. 42
CALENDRIER DES MANIFESTATIONSP. 44
MEMENTOP. 46

Mairie

15 rue du Bocage

53300 LE PAS

Coordonnées

☎ 02.43.08.88.15

contact@commune-le-pas.fr

Site Internet :
commune-le-pas.fr

Horaires d'ouverture

Mardi, jeudi, vendredi :
9h-12h

Un samedi sur 2 : 9h-12h
(ouvert semaines paires)

LE MOT DU MAIRE



Je vous adresse au nom de l'ensemble du conseil municipal et des agents municipaux mes meilleurs vœux de bonheur, de santé et de prospérité pour l'année 2024.

Cette année 2023 a été difficile pour beaucoup d'entre nous malheureusement, entre l'augmentation du coût de la vie, due à l'inflation et l'augmentation du prix des énergies.

Il faut travailler et penser à consommer moins ces énergies. Pour nous aider, la CCBM va mettre en place cette année un service d'accompagnement gratuit à destination des habitants pour leur projet de rénovation énergétique : l'OPAH.

Des subventions sont aussi accessibles par le biais de la CCBM pour l'achat de vélos électriques. Des zones d'accélération EnR (énergie renouvelable nouvelle) vont également être mises en place sur notre territoire. Cela vous permettra d'être mieux subventionnés par l'Etat en cas de projet, si celui-ci se trouve dans la zone adéquate... Ce travail est en cours, vous en saurez plus prochainement. N'hésitez pas à aller sur le site de la CCBM pour plus d'informations :

bocage-mayennais.fr

La santé aussi est un gros problème dans le Nord Mayenne. Difficile d'avoir un médecin généraliste, un dentiste ou autre. Un grand bravo au personnel soignant et aidant qui essaient de pallier ce problème comme ils le peuvent. En attendant, c'est notre santé qui est mise en danger, quand est-ce que l'ARS prendra conscience de ce qui se passe sur le terrain ?

Pour nous, équipe municipale, malheureusement nous avons eu le départ de deux conseillers cette année ! C'est un coup dur je ne vous le cache pas, mais je les remercie pour leur investissement. En effet, nous sommes à mi-mandat et je ne ferai pas de bilan car chaque jour est différent.

Je félicite les agents de la commune pour leur dévouement et professionnalisme. Je remercie aussi l'équipe municipale avec qui nous avons travaillé pour la réouverture de l'épicerie pour le 1^{er} mars. C'est Mme Dupont Julie qui reprendra l'épicerie et par la suite fera traiteur. Nous lui souhaitons une grande réussite dans ce projet.

Oui en effet c'est vous, nous, qui permettront à nos commerces de réussir, ne les oublions pas ! Merci Fanfy et Svetlana pour vos services.

Un grand merci aussi à toutes les associations en place sur la commune, pour leur dynamisme qui ne faillit pas. Nous avons aussi le plaisir d'accueillir de nouveaux artisans sur notre commune. Un grand bravo à vous tous.

Je souhaite également la bienvenue aux nouveaux habitants. Qu'ils n'hésitent pas à venir en mairie pour se faire connaître.

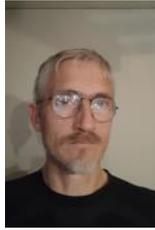
Encore tous mes vœux pour cette nouvelle année 2024 prenez soin de vous.

Magali

L'ÉQUIPE MUNICIPALE



Magali Launay,
maire



Raphaël Lecarpentier,
adjoint



Cyril Lesavourey,
adjoint



Solenne Fouassier,



Gaëtan Goussin



Nicolas Granger



Jacky Grinenwald,



Anita Guyard



Jessica Havard



Julien Lecomte



Romain Néel

Emmanuel Foret et Mickaël Thériault ont quitté le conseil municipal en 2023.

Nous les remercions pour le travail accompli et leur participation active.

L'ÉQUIPE COMMUNALE



Maguy LAMI
Secrétaire de mairie



Lucie HOULBERT
Responsable de
l'agence postale



Benoît THÉVENARD
Agent technique



Mireille Coquemont
Christina Rebuffé
Anna Horton
Responsables de
la cantine et de
la garderie



La maire remercie
chaleureusement
Angélique Granger
et
Karine Duval
pour les services
rendus
à la commune

LES FINANCES

COMPTES ADMINISTRATIFS 2023

	Commune	Assainissement
Résultat Section Fonctionnement	291 199.50 €	17 035.44 €
Résultat Section Investissement	383 796.84 €	74 322.54 €

BUDGETS PRIMITIFS 2023

	Commune	Assainissement
Dépenses et Recettes Section Fonctionnement	770 508.44 €	24 035.44 €
Dépenses et Recettes Section Investissement	827 374.72 €	76 640.54 €

TAUX D'IMPOSITION 2023

	2022	2023
TFB (Taxe Foncier Bâti)	40,58 %	40.58 %
TFNB (Taxe Foncier Non Bâti)	40.14 %	40.14 %
Taxe d'habitation (résidence secondaire)		13.76 %

Depuis 2021, afin de pallier la perte liée à la suppression de la taxe d'habitation, les communes perçoivent la part des recettes pour la taxe foncière sur le bâti du département. Le taux du département 19.86 % s'ajoute donc au taux communal qui reste inchangé (20.72 %). Concrètement cela ne change rien pour les particuliers, excepté la suppression d'une ligne sur leur avis d'imposition.

Subventions 2023

Associations communales

Club Bon Accueil	250 €
A.F.N.	250 €
Comité des fêtes	1100 €
Le Pas Sport	700 €
Le Pas Pétanque	400 €
A.P.E.L.	500 €
Gymnastique	500 €
MAM	800 €

Autres organismes

APEI Nord Mayenne	25 €
APF France Handicap	25 €
Infirmes Moteurs Cérébraux	25 €
Ass Franç Sclérosés en Plaque	25 €
Prévention routière	25 €
SPA	218.50 €
AFM Téléthon	25 €
Mayenne Nature Environnement	25 €
UDAF	25 €
Secours catholique	25 €
EOS	250 €

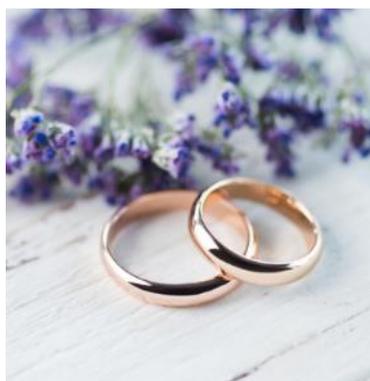


ETAT CIVIL 2023

Note : Certaines personnes ayant souhaité ne pas diffuser les informations d'état civil les concernant, la liste ci-dessous est incomplète. Par ailleurs, seules figurent les personnes décédées sur la commune ou habitant la commune, conformément au registre d'état civil.

BIENVENUE A EUX

Maël TARLEVE27 janvier
Anya SOROKINE.....24 avril
Axel VIARD.....21 mai
Etan BAHIER13 juillet
Candice DEROUET.....10 août



ILS SE SONT DIT OUI ...

Caroline LOUVEAU et Anthony COSTARD.....29 juillet

ILS NOUS ONT QUITTÉS ...

Juliette CHENE veuve PENLOUP24 décembre 2022
Marcel DAGUET12 janvier
Susan KAVANAGH épouse JACKSON09 mars
Alice GALLIENNE veuve PIEDNOIR05 juin
Denise FORET veuve DANJOU28 juin
Daniel ILLAND24 juin
Georgette GUERIN veuve DUPIN18 juillet
Raymond BEUCHER13 juillet
Michel QUENTIN16 septembre
Ginette GAINARD veuve GERVAIS11 novembre
Maurice Angot.....15 novembre





Adresse : 17 rue du Bocage, à côté de la mairie.
Horaires : du mardi au samedi de 9h30 à 11h30.
Tél : 02 43 08 81 67

L'agence postale est gérée par Lucie Houibert, agent communal, chargée d'assurer les services financiers et postaux. L'agence se situe à côté de la mairie où vous pouvez bénéficier des services de proximité tels que :

- ◆ L'envoi de recommandés, de colis et de courriers
- ◆ La vente de timbres, d'enveloppes, d'emballages
- ◆ Le retrait de vos lettres et colis
- ◆ Le retrait et versement d'espèces de dépannage pour les clients de la Banque Postale
- ◆ Le dépôt de chèques sur compte chèque postal ou compte épargne
- ◆ Des contrats de réexpéditions de courriers et de garde du courrier



L'agence dispose aussi d'un espace informatique comprenant un ordinateur avec un accès internet et une imprimante-scanner en libre-service. Vous pouvez y faire vos démarches administratives en ligne sur les sites La Poste, La banque postale, la CAF, la CPAM, la CARSAT, la MSA, Pôle emploi...

CANTINE ET GARDERIE COMMUNALE

Coût d'un repas : 4 €

Vous pouvez retrouver les menus sur le site Internet de la commune (commune-le-pas.com).

Coût pour la garderie communale :

0.90 € de 7h15 à 9h (mercredi et semaine), pour le mercredi : 7 € la journée, 3.50 € le matin, 4 € l'après-midi.

Pour toutes inscriptions, merci de vous adresser directement au [02.43.04.76.53](tel:02.43.04.76.53).



GARDERIE DU MERCREDI



Durant l'année scolaire, nous avons une moyenne de 12 enfants pour des mercredis « ordinaires. »

En revanche quand nous faisons des mercredis à thèmes, nous augmentons nos effectifs entre 20 et 25. Tout ceci est possible grâce aux collègues qui viennent en renfort ! Un grand merci à Mireille, Angélique et Anna.

Pour Pâques nous avons organisé une chasse au trésor ! Après avoir résolu les énigmes, il a fallu chercher le butin !

Au cours de l'année, nous avons préparé le chamboulou pour la fête, fait des cartes, des bracelets, pique-nique, boom cinéma, atelier de pâtisserie, découverte de jeux de société etc...



Le mercredi 18 octobre, la garderie de l'école a déambulé dans les rues de Le Pas à la quête des bonbons dans le cadre de leur animation Halloween ! Malgré la pluie les enfants ne se sont pas découragés et c'est au son de casseroles qu'ils se sont fait entendre ! Les enfants étaient ravis, la quête fut extrêmement bonne ! Un très grand merci aux habitants d'avoir joué le jeu .

Dans la matinée, nous sommes allés à l'EHPAD, à la rencontre des résidents !

A notre grande surprise certains de chez nous avaient perdu la parole !!! Les résidents étaient contents de nous voir et les enfants ont partagé le verre de l'amitié et sont repartis avec des friandises dans le chaudron collectif ! Merci à Isabelle, l'animatrice d'avoir coordonné cette rencontre. La première d'une longue série !



A VENIR :

Atelier de décorations de Noël avec les résidents sur 2 mercredis

Mercredi 20 décembre : arbre de Noël « qui va se préparer sur plusieurs mercredi »

Au programme : fabrication de biscuits de Noël, apprendre des contes et des chansons

ECOLE SAINT FRANCOIS-XAVIER

2A impasse de la Basse Cocherie
53300 LE PAS
02 43 04 76 53

ecole.lepas@orange.fr

Horaires :

9h-12h et 13h30-16h45
semaine de quatre jours
Garderie : matin et soir (jusqu'à 19 h)
et mercredi toute la journée



Équipe éducative :

- ◇ Maternelle : Isabelle LEBULLENGER (adjointe), et Céline LOCHU (A.S.E.M).
- ◇ CP-CE1 : Muriel EUDE (directrice).
- ◇ CE2-CM1-CM2 : Mélanie FOUCHER (adjointe).
- ◇ Sandrine CHALUMEAU : enseignante spécialisée.
- ◇ Aurélie DAGUIER (AESH).

Renseignements pratiques :

- ◇ Effectifs à la rentrée 2023 : 61 inscrits.
- ◇ Toute l'année, inscription sur rendez-vous pour les enfants de 2 ans et demi et plus.
- ◇ stage de réussite : une semaine aux vacances (matin), révisions en mathématiques et français.
- ◇ Les heures d'APC (activités pédagogiques complémentaires) ont lieu le lundi et le jeudi de 17h à 17h45.
- ◇ Garderie municipale : 7h15 à 9h00 et 17h00 à 19h00 . Garderie le mercredi, en période scolaire, jusqu'à à 17h30, et cantine municipale : le service et la surveillance sont assurés par Mme Christina REBUFFE, Mme Mireille COQUEMEONT et Mme Anna HORTON.
- ◇ Accueil de stagiaires qui se préparent au métier de professeur des écoles, de la petite enfance ou en reconversion professionnelle.

Ouverture sur l'extérieur :

- ◇ Découverte des métiers (année scolaire 2022-23) : des parents, grands-parents, oncles et tantes sont intervenus en classe pour expliquer leur métier : banquière, coiffeuse, mécanicien agricole, psychologue, aide-soignante, agriculteur, monteur-assembleur, éducatrice canine comportementaliste, horloger...
- ◇ Éducation artistique (en partenariat avec la CCBM) :
 - déplacement au centre d'arts de Pontmain, venue de Céline Géraud pour un atelier artistique avec les GS-CP, découverte des créations de Lara BLANCHARD au centre d'arts de Pontmain (9 novembre pour les élèves de CP-CE-CM) ;
 - cinéma : deux séances de cinéma pour chaque classe : au printemps = «Un petit air de famille» (maternelle), « Le cirque» (CP-CE1), « Tito et les oiseaux » (CE2-CM) à l'automne « Le tigre qui s'invita pour le thé » (maternelle), « Monte là-dessus ! » (CP-CE1), « Calamity » (CE2-

CM), ;

-projets « musique » avec Cédric Bousquet (DUMiste) en septembre-décembre pour les CP-CE1 et les CE2-CM sur le thème « Bien dans sa tête, bien dans son corps »

- ♦ Venue d'Yvana (médiathèque d'Ambrières pour des lectures d'histoire, sortie à la médiathèque pour la classe maternelle
- ♦ Voyage scolaire en juin 2023: au château de Ste Suzanne pour les trois classes
- ♦ Lien école-collège Ste Catherine d'Alexandrie pour les CM_:
- journée découverte du collège en juin.
- journée au Mont St Michel, avec la traversée à pied de la baie en septembre
- découverte des « gestes qui sauvent » avec les cadets du collège
- ♦ Journée sportive à Gorron au printemps 2023(avec les écoles privées et le collège du secteur) pour tous les niveaux. Les élèves de cycles 1, 2 et 3 ont été encadrés par les collégiens pour réaliser des jeux sportifs sur le thème de l'athlétisme.
- ♦ 8 mai et 11 novembre : participation aux commémorations
- ♦ Participation des élèves de CE2-CM à un concours de lecture au théâtre de Laval



Ci-dessus : Construction d'un château

← Apprentis « tailleurs de pierre »

On découvre le château-fort →

Action de solidarité :

- ♦ participation à « l'opération pièces jaunes » (février) : 13,710 kg
- ♦ « Les Bouchons d'Amour » : les enfants récupèrent les bouchons en plastique pour cette association, tout le long de l'année. Nous les remettons régulièrement à Mme Edwige COULON.
- ♦ « Mets tes baskets et bats la maladie », opération créée par ELA (Association Européenne contre les leucodystrophies). Le 19 octobre, les élèves ont donc couru, marché et ainsi parcouru une distance de pas.

En amont de la course, ils ont été sensibilisés à cette cause en recherchant des parrains dans leur entourage. Ceux-ci s'engageaient à donner une somme par tour réalisé !

Moments festifs et remplis d'émotions

- ♦ le partage de la galette des rois dans les classes.
- ♦ Spectacle des Polyssons
- ♦ Mardi Gras: Sur le thème des métiers, les élèves ont défilé dans les rues du village à la grande joie des habitants.
- ♦ Remise des diplômes aux élèves de GS et CM2 , jeux sportifs (GS-CP-CE-CM) et goûter avec les parents le dernier jour
- ♦ les anniversaires : les enfants fêtent leur anniversaire avec leurs camarades. Depuis septembre, chaque mois, les élèves dont c'est l'anniversaire réalisent des gâteaux à l'école avec l'aide de leurs parents.
- ♦ Café de rentrée pour les parents qui accompagnent leur enfant le premier jour
- ♦ Fête des lumières le vendredi 8 décembre

Les enfants et l'équipe éducative vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année !

LA MAM A PETITS PAS

Après deux ans d'ouverture, la MAM est toujours au complet.

Nous avons accueilli 15 enfants, 4 futurs bébés arriveront en 2024.

Nos actions :

- vente de saucissons chaque année en juin, cela nous a permis d'acheter deux structures de jeux extérieur
- 3 bourses aux vêtements qui n'ont malheureusement pas fonctionné, nous avons décidé d'arrêter cette vente

3 places se libèrent fin d'année 2024

Numéro de contact pour la MAM : 09 87 72 21 95

Lydie et Emilie



NOS ASSISTANTES MATERNELLES

Assistante maternelle
agrée

Mme COULON
Edwige

Le gué des laures
53300 Le pas
02 43 08 91 38



J'accueille vos Loulous à mon domicile dans un cadre familial.

Mon but est de répondre aux besoins de l'enfant, de respecter son rythme et son évolution ainsi que d'accompagner son éveil au travers d'activités diverses et de l'amener vers l'autonomie et le bien vivre ensemble.

Je m'adapte aux horaires atypiques.

La Maison des Initiatives jeunesse (MIJ) est une association intercommunale qui intervient auprès des **jeunes de 11 à 29 ans (collégiens, lycéens et étudiants)**. La MIJ est basée à Gorron (salle omnisports), et rayonne sur l'ensemble du Bocage Mayennais. Des actions en itinérance sont mises en place.

4 services sont gérés : Chantiers Citoyens Argent de poche / Ludothèque / Projet de jeunes et Info jeunes.

CHANTIERS ARGENT DE POCHE

14-18 ans

Lors de chaque période de vacances scolaires, des chantiers sont proposés par les communes de la CCBM. Chantiers « argent de poche » pour les jeunes de 16 à 18 ans et chantiers « actes citoyens » pour les jeunes de 14-15 ans. Les 2 dispositifs permettent de découvrir le travail, l'apprentissage de techniques différentes, le travail en équipe, le respect des équipements communaux...

Un chantier de 3 heures permet d'acquérir une première expérience de travail, de se faire connaître, de rencontrer d'autres jeunes, de valoriser son CV et de gagner un peu d'argent de poche : 15 € / 3h pour les jeunes de 16-18 ans et une bourse de 15 € pour les jeunes de 14-15 ans.



Comment s'inscrire ? Télécharger ou venir retirer un dossier d'inscription auprès de la MIJ. Le dossier est valable du 1^{er} janvier au 31 décembre de chaque année. Cotisation = 2€

PERIODE DE VACANCES 2024	SEMAINE D'INSCRIPTION	REPONSE
Du 26 février au 9 mars	Semaine 6	Semaine 7
Du 22 avril au 4 mai	Semaine 14	Semaine 15
Du 26 juin au 30 août	Semaine 22	Semaine 24
Du 21 octobre au 31 octobre	Semaine 40	Semaine 41
Du 23 décembre au 27 décembre	Semaine 49	Semaine 50

LUDO'ANIM

Tout public

La LUDOTHEQUE est ouverte :

- Mercredi de 10h à 18h
- 1er samedi du mois de 10 à 12h

Et

Animations itinérantes

« Pauses Ludiques »

(vacances, gratuit, ouvert à tous)



Pour être informé des animations autour du jeu, il suffit de nous suivre sur les réseaux ou bien se renseigner auprès de ta commune

Jeux sur place, prêt de jeux, animations ponctuelles : le service LUDOTHEQUE est ouvert à tous (enfants, parents, grands-parents, écoles, EHPAD,...) avenue Charles de Gaulle à Gorron.

Lors des périodes de vacances scolaires des « **PAUSES LUDIQUES** » se déroulent sur les communes du Bocage Mayennais. Également, en collaboration avec les écoles, les structures enfance jeunesse et le réseau lecture : des animations autour du jeu sont programmées

Le jeu est pour chacun d'entre nous un moment de détente, de convivialité, de partage, de bon moment...

...Alors pourquoi attendre !

L'info jeunes : mission de service public défini et garanti par l'état. C'est un réseau qui permet l'accès à l'information gratuit, auprès de tous les jeunes de 11 à 29 ans. Ce service est disponible sur l'ensemble de la Communauté de Communes du Bocage Mayennais.

L'information jeunesse de la MIJ permet aux jeunes (collégiens, lycéens, étudiants) de trouver des informations sur :

- construire son parcours
- S'engager
- Se divertir
- Se loger
- Accéder à des droits
- Partir à l'étranger
- Prendre soin de soi
- Travailler

SEMAINE DE L'ORIENTATION

Du 22 au 26 janvier 2024 auprès des élèves des 4 collèges du territoire :

- ◆ Découverte de métiers en réalité virtuelle avec la présence de l'**Orienti-bus** (bus de la Région)
- ◆ Ateliers CV et intervention de professionnels

SOIREE DE L'ORIENTATION auprès des jeunes et des parents

Mardi 24 janvier de 16h à 19h à la salle omnisports de Gorron

Présence sous forme de stands : des chambres de Commerce et d'Industrie, des Métiers et de l'Artisanat, de l'agriculture. Plusieurs conseillères d'orientation (PsyEn) seront présentes afin de répondre aux questionnements des jeunes et des parents. Accueil gratuit.

JOB DATING / ALTERNANCE / STAGE

Mercredi 28 février de 17h à 18h30 salle communale de St Mars La Futaie

Vendredi 1^{er} mars de 14h à 16h salle omnisports de Gorron



Comment cela fonctionne ? 2 RDV afin de mettre en lien : les professionnelles et les jeunes **qui recherchent un job saisonnier, une alternance ou un apprentissage.**

Pourquoi venir ? pour déposer son Cv, se faire connaître, se présenter, trouver un travail, un stage,...

Entreprise,

association, service,...

Vous cherchez à recruter du personnel saisonnier, en alter-



Vous êtes lycéen ou étudiant

Faites-vous connaître dès maintenant pour que nous puissions vous aider avant le jour « j » (CV, présentation,...)

FORMATION BAFa dès 16 ans

Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur

Du 2 au 9 mars 2024 formation générale :

Au programme : connaissance de l'enfant et de l'adolescent, vie quotidienne et vie de groupe, législation, sécurité, hygiène, santé, rôle et fonctions de l'animateur, les différentes activités et les différents types de projets avec des mises en situation d'animations.

Du 21 au 25 octobre 2024 formation approfondissement :

Inscription et renseignement auprès de de MIJ
(Réduction de 50€ pour les jeunes du territoire)

Carte Jaunes de 11 à 29 ans

- ◆ **La carte jaunes** est disponible au tarif de 5 €
- ◆ Elle est valable jusqu'au 31 août 2024
- ◆ De 5 à 86 % de réduction auprès des partenaires (culture, loisirs, sport, mobilité, formation, équipement, autonomie, restauration...)
- ◆ Pour tous les jeunes de 11 à 29 ans du Bocage mayennais



Maison des initiatives jeunesse (**MIJ**) avenue Charles de Gaulle 53120 Gorron. Tél : 02.43.08.11.68 /06.72.37.08.35

Horaires : mercredi 10h-18h / mardi, jeudi 15h-17h . Rendez-vous itinérant possible sur demande

mij53@orange.fr - www.maisondesinitiativessitew.org

TROISIEME AGE

Le portage de repas

Louis, Claude, André, Annick, et Monique sont les 5 bénévoles qui s'engagent à vous livrer des repas préparés par l'EHPAD du lundi au samedi.

Si vous êtes intéressés par ce service, vous pouvez vous adresser à Monique Moriceau au 06.61.13.53.36.

Présence verte

L'installation est gratuite.

La commune participe à hauteur de 5 € par mois pour l'abonnement pour tous prestataires.

N'hésitez pas à vous renseigner en mairie

Repas des plus de 65 ans et colis de fin d'année

Le repas s'est déroulé le dimanche 3 décembre, avec la participation joyeuse de 120 convives. 15 repas ont, par ailleurs, été livrés à l'EHPAD. David Luka, qui chante au profit de l'association EÔS, a animé la fête avec sa guitare et ses chansons.



Les aînés de la commune :

Gilbert Goussin et
Joséphine Doinneau



EHPAD L'AVERSALE

A compter du 1^{er} janvier 2023, Mme CHERBONNEL Monique assure la direction commune entre quatre EHPADs : « Saint Laurent » de GORRON, « Le Bel Accueil » de FOUGEROLLES-DU-PLESSIS, « La Pérelle » de LANDIVY et « L'Aversale » de le PAS.

Mme CHESNE Maryline, ex-cadre de santé des EHPADs de Le PAS et GORRON effectue une formation de directeur EPSMS qui se termine en fin d'année. Celle-ci fait fonction de directrice adjointe. Mme JUMEL Sylvie, assure le poste de cadre de santé une journée par semaine à l'EHPAD de Le PAS depuis septembre 2022.

L'arrivée de Mme Lauryne LERETRIF, diététicienne depuis janvier 2023, en mutualisation avec l'EHPAD de Gorrion, intervient également une journée tous les quinze jours. Elle est présente aux commissions menus et met en place des ateliers à thème auprès des résidents « La dénutrition » et « réduction des déchets emballage » accompagnée de l'animatrice.

Les professionnels continuent à améliorer le quotidien des résidents. Des animations leur sont toujours proposées : la participation de décoration de la fête à la citrouille aux Jardins des Renaudies avec une sortie menée par Isabelle, l'animatrice ; des ateliers à thème, le repas des aînés offert par la Mairie, le retour des repas auprès des familles en janvier et juin toujours appréciés pour profiter d'un moment de partage et de convivialité. Une écoute particulière auprès des résidents est effectuée par l'intermédiaire d'Isabelle qui relate les points positifs et négatifs du fonctionnement de l'Etablissement qui sont ensuite transmis lors des instances de l'EHPAD.



L'inflation n'épargne pas l'EHPAD avec l'augmentation de l'électricité et des produits alimentaires. Un audit énergétique sera réalisé prochainement. Une hausse de nos tarifs journaliers d'hébergement est prévue pour l'année prochaine de 1.50 € par jour.

L'EHPAD poursuit son implication dans des projets :

- Dans le cadre d'un programme ESMS numérique, l'outil de soins a été déployé sur l'ensemble des EHPADs du département ; cela aide les utilisateurs qui exercent sur plusieurs sites dont les médecins et les professionnels mutualisés avec l'EHPAD de Gorrion.
- Dans le cadre du « plan d'aide à l'investissement du quotidien », 3 verticalisateurs et 3 lits fauteuils ont pu être acquis.

L'Etablissement se prépare à l'évaluation HAS (Haute Autorité de Santé) concernant la démarche qualité. Elle permet, à partir du croisement de l'expérience de la personne et des professionnels qui l'accompagnent, d'apprécier la qualité des pratiques au quotidien. Cela implique également la participation des résidents et des familles. Cette évaluation doit être transmise à l'ARS en octobre prochain. Parallèlement, le projet d'établissement sera revisité en concertation avec les instances.

Enfin, nous, résidents, direction et personnel souhaitons à tous les Passereaux et Passerelles une année 2024 la meilleure possible. PRENEZ BIEN SOIN DE VOUS.

NOS ARTISANS

Christian Salin



L'entreprise Salin assure terrassement, empierrement, et mise aux normes d'assainissement.

Elle est sous la responsabilité de Christian Salin depuis 2003, mais, sa création, par son père, remonte à 1966.

La cinquantaine de chantiers annuels, de taille très variable, est réalisée par Christian et son employé à l'aide de 2 pelles à chenilles, un compacteur, et un camion benne pour transporter tout cela. L'essentiel de l'activité se réalise dans un rayon de 25 km autour de Le Pas, en grande majorité pour des particuliers ou des agriculteurs.

19 rue de Normandie

☎ 02.43.08.87.78

06.07.03.24.26

✉ entreprise.salin@orange.fr

Stéphane Marie

Depuis mars 2012, l'entreprise Stéphane MARIE SARL est spécialisée dans l'équipement des bâtiments d'élevage tels que les poulaillers ou les porcheries...

Elle propose divers services de montage ou réparation d'éclairages, de ventilations, de chauffages, de chaînes d'alimentation animales, de pompage et traitement de l'eau de boisson et adduction d'eau, de génératrices d'électricité ou groupes électrogènes autonomes.

Une grande disponibilité en toutes périodes de l'année pour les dépannages.

Ses clients sont éleveurs et installés dans un rayon de 50 km autour de Le Pas, aussi bien dans l'Orne, la Manche ou la Mayenne.

☎ 06 43 35 71 49



Alban Guérin



À partir de fin août 2023, un nouvel artisan s'est installé à Le Pas : Alban Guérin réalise des travaux de peinture en intérieur et en extérieur, des ravalements, des revêtements de murs (papiers peints, toiles...), des revêtements du sol (parquets stratifiés, sols PVC et textiles). Il peut également réaliser des rajeunissements de meubles ou de cuisines.

Alban Guérin est dans le métier depuis 10 ans en travaillant pour l'entreprise Marchand à Mayenne. En parallèle, depuis 1 an, il prépare activement le démarrage de sa SARL.

Il intervient dans un périmètre de 30 km autour de Le Pas, en comptant sur le bouche à oreille pour se faire connaître.

☎ 06 21 29 59 61



Daniel Hatte

Daniel Hatte réalise des charpentes et des couvertures, en ardoises de schiste ou en fibre ciment, aussi bien pour des bâtiments neufs que pour de la rénovation. L'entreprise réalise une vingtaine de gros chantiers par an, pour des particuliers ou des agriculteurs, dans un périmètre de 6 km autour de Le Pas. Installée depuis août 1993 au Pas, la société bénéficie du bouche à oreille pour remplir tout naturellement son carnet de commandes.

☎ 02 43 08 80 92
✉ hattedaniel@orange.fr

Romain NÉEL

Depuis mai 2022, Romain Néel assure des travaux d'entretien en extérieur : activités de jardinage, tonte, taille de haies, création de jardin d'agrément...

Il dispose de tous les équipements nécessaires : taille-haie, motoculteur, débroussailluse, tronçonneuse, élagueuse... d'un petit camion pour transporter tout cela et d'une remorque pour emporter les déchets à la déchetterie.

Il intervient dans un périmètre de 15 à 20 km autour de Le Pas ; exceptionnellement plus loin pour des tâches significatives.

Il est rémunéré par des CESU (Chèques emploi service universel), ce qui réduit à presque rien la gestion administrative par l'employeur.

Ses clients le contactent par le bouche à oreille, ou prennent connaissance de son activité grâce au bar Fanfy.

☎ 06 99 29 56 67



Francis LETEMPLIER



Francis LETEMPLIER, dirige l'entreprise créée en 1997 à Le Pas. Il effectue les activités de placoplâtre, isolation et plâtrerie. Les chantiers sont réalisés par lui et 6 salariés avec l'aide de Martine, secrétaire à mi-temps.

Il intervient chez les particuliers et les marchés publics dans un rayon de 50 km.

La Ferrerie

☎ 02.43.08.84.94 / 06.83.42.61.79

✉ fm.letemplier@wanadoo.fr

EURL BAHIER – Geoffrey Bahier

Geoffrey Bahier assure des travaux de maçonnerie pour les particuliers, avec une préférence pour la pierre qui est sa spécialité.

L'activité se maintient à un très bon niveau pour Geoffrey et son ouvrier à plein temps. Il est assisté par une secrétaire le mercredi matin.

L'entreprise travaille surtout dans un périmètre 20 km autour de Le Pas.

☎ 06.33.00.88.51
✉ bahiergeoffrey@gmail.com



Les infusions de l'Herborigène

Stéphane Hourdel a organisé et planté son jardin de la Mare aux simples, de plantes aromatiques et médicinales. Il va vendre une partie des tisanes produites sur les marchés de Noël ; puis il les proposera à son domicile. Vous trouverez des informations mises à jour sur sa page Facebook.

Tél : 06 15 83 79 68

Page Facebook : <https://www.facebook.com/Herborigene>



Eco-cousettes

L'atelier Eco-Cousettes, de créations textiles et de retouches, a été ouvert en 2021 par Angélique Granger, qui habite Le Pas depuis 10 ans.

Angélique Granger réalise des objets en tissus lavables et réutilisables tels que : charlottes de cuisine aux mesures de vos plats, des lingettes et essuie tout... et bien d'autres choses encore. Elle propose également un service de retouches : des ourlets simples ou complexes, accros, reprise de taille, diverses réparations...

Les prestations de retouches peuvent être réalisées au domicile d'Angélique, mais aussi, après prise de rendez-vous, chez vous. Ses créations sont, elles, visibles à son domicile, à M. Local à Loupfougères et sur la page Facebook et Instagram « Eco-cousette ».

Elle est sensible au « zéro déchet », sujet sur lequel elle peut vous conseiller.

Tél : 07.87.36.47.49

Email : ecocousettes53@gmail.com

Adresse : 3 Lotissement de Bellevue, Le Pas



NOS COMMERCANTS

Chez Fanfy

Un commerce ouvert depuis plus de 33 ans, dont l'activité a commencé par le bar, le tabac, le carburant, les journaux régionaux, la presse nationale, les timbres postes, les articles fumeurs et carterie.

Puis la diversification a augmenté avec les cartes de pêches en rivière et au plan d'eau de Le Pas et le dépôt de pain le mercredi, le vendredi et le dimanche. Le Crédit Mutuel a proposé de créer un point bleu pour le retrait d'espèces.

En 2018, une filiale de la SEITA réalisait l'installation d'une borne Nickel pour l'ouverture de compte bancaire Nickel offrant le service de retrait et de dépôt d'espèces. La FDJ installait également à la même époque son terminal pour le loto, l'euromillion, parions sport et les jeux de grattage, et le paiement de proximité.

En 2020, Chez Fanfy, un nouveau développement est proposé par une filiale de la Seita, STRATOR, qui offre la possibilité de régler en dématérialisé les timbres amendes et timbres fiscaux, d'acheter des recharges de téléphone mobile, d'acheter également des cartes monétique et des cartes e-business à offrir en cadeau. Tous ces services ont encore été complétés en 2021 par le retrait / dépôt de colis UPS.



Vendredi 9 juin, Fanfy avait invité ses clients et amis à une grande fête au terrain de foot pour fêter les 33 ans du bar. Fêter les 30 ans s'était révélé impossible à cause du Covid. La foule joyeuse de plus de 300 personnes rassemblée à cette occasion prouve combien la commune est attachée à ce bar, tenu par Fanfy.



☎ 02.43.08.85.49

Salon de coiffure Bel'Hair

Svetlana Maine tient le salon de coiffure Bel'Hair, 2 rue de Normandie.

Svetlana a 10 ans d'expérience de coiffure chez Jean-Louis David (groupe Frank Provost) en région parisienne.

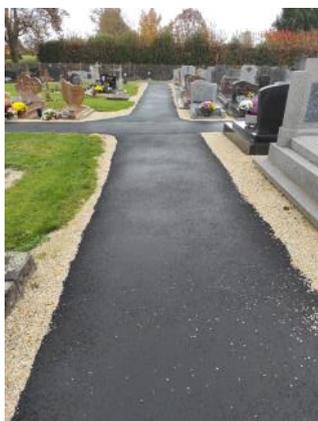
En plus de son activité au salon, elle coiffe à domicile. Pour être sûr de sa présence au salon, il est donc préférable de prendre rendez-vous.

Pour prendre rendez-vous ou pour toute information :

☎ 06 28 20 84 37



LES TRAVAUX EFFECTUES EN 2023



Cimetière

Des travaux d'enrobé ont été effectués au printemps par l'entreprise MONGODIN pour un coût total de 14 105 €. Ces aménagements permettent de faciliter l'accessibilité pour toutes les personnes et aussi de limiter l'entretien des allées.

Les pavillons :

Un de nos projets majeurs pour le mandat est sorti de terre.

Les deux pavillons, situés impasse de Bellevue, vont être prochainement mis en location pour un montant de 640 euros (loyer délibéré en conseil). Ils sont tous les deux d'une superficie de 90 m², 3 chambres, cuisine ouverte sur le salon, garage et terrain attenant. Ils sont PMR (Personnes à mobilité réduite) et ont la norme RT2020.

C'est Mr Maharaux architecte de Vilaine la Juhel qui a géré la conception ainsi que le suivi des travaux. Comme convenu avec lui il a fait travailler les artisans locaux et nous les remercions.

Malheureusement la réception des travaux aurait dû avoir lieu début juillet, mais un retard a été pris à cause des intempéries et des chantiers des artisans déjà en cours.

Nous espérons y accueillir des familles prochainement.

Coût de l'opération : prix des deux pavillons : 334 000 euros

Subventions DETR : 117 600 euros



Les Ponts de la Jouillère et de l'Aunay :

En début d'année notre commune a été sollicitée par le CEREMA (centre d'étude et d'expertise sur les risques, la mobilité et l'aménagement des ponts) afin de faire un bilan sur l'état de santé de nos ouvrages.

Il en est ressorti en avril que deux de nos ponts avaient un défaut majeur sur la structure.

Il a été relevé des désordres pouvant mettre en jeu à court terme la sécurité des personnes et des biens qui les empruntaient. Pour la sécurité, il a donc été recommandé de limiter le poids des véhicules à 3,5 t et leur vitesse à 30km/h, en attendant la réalisation des futurs travaux.

Les travaux, réalisés courant octobre, ont été encadrés par Mayenne Ingenierie et réceptionnés le 18 octobre.



Le coût de ces travaux s'élève à :

1 872 € HT pour le suivi et le contrôle des travaux assurés par Mayenne ingénierie.

23 527,15 € HT pour la Jouillère

15 605,12 € HT pour l'Aunay

La CCBM prend en charge la partie voirie, soit un montant total de 5 250 HT qui nous sera reversé.

Par ailleurs, suite à un recours auprès de la préfète, une subvention (DETR) de 15 750 € nous a été accordée.

Le pont de la Jouillère est limité par arrêté à 50 km/h, afin de contenir les vibrations et ainsi en garantir la pérennité.

Le Clocher



Une des problématiques majeures pour l'entretien du clocher est l'invasion par les choucas. Nous devons travailler ensemble pour remédier à ce problème avant une probable rénovation de celui-ci. Un système de grilles à poser sur les cheminées va être étudié, pour les empêcher de rester statiques, y faire leur nid.

La structure du clocher a subi depuis plusieurs années des infiltrations d'eau dues au mauvais état de la couverture. La charpente actuelle ne permet pas de remettre des ardoises à cause du bois qui est trop endommagé. Une architecte est venue constater l'état du clocher et proposer des solutions en début d'année ; celles-ci resteront très onéreuses pour la commune car il faut envisager une future réhabilitation du clocher : une partie de la structure, la totalité de la charpente et de la couverture.

J'espère vous proposer des chiffres concrets fin d'année 2024.

Nous avons effectué quelques travaux cette année dont l'entretien et le changement de certaines gouttières qui étaient très endommagées par les années (entretien fait par l'entreprise Hatte) ; le tour de l'église a été drainé de l'eau pluviale par l'entreprise Salin.

Nous avons aussi fait intervenir l'entreprise STH service technique et d'hygiène d'Angers pour nettoyer et vider le clocher des déchets des choucas. Ils ont aussi remis des grilles pour obstruer les passages qu'ils avaient créés au fil du temps. Coût de l'opération : nettoyage et évacuation des déchets (environ 4 tonnes) pour 8070 Euros HT et protection et rebouchage 9580 Euros HT. Suite à ma demande, le sous-préfet, la DDT et MNE se sont déplacés pour constater ce que ces oiseaux protégés nous font subir.

Nous sommes en réflexion pour faire bâcher et grillager le clocher en attendant de futurs travaux, afin que le clocher puisse sécher et pour empêcher les choucas de revenir.



PROJETS 2024

Agir pour limiter les choucas

Depuis quelques années, les choucas se sont installés dans le bourg de Le Pas et s'y multiplient.

Ils sont à l'origine de nombreux dégâts ou désagréments :

- Ils ont percé des trous dans la toiture du clocher de l'église. Et y ont installé leurs nids, amenant de nombreuses brindilles, laissant leurs fientes sur les poutres et d'une manière générale maintenant la charpente dans l'humidité.
- Ils bouchent les cheminées des habitations augmentant le risque d'incendie.
- Ils s'attaquent aux silos de maïs.
- Ils sont parfois bruyants.



La municipalité a entrepris diverses actions pour les déloger (effaroucheurs, produits odorants...), mais aucun n'a permis d'éloigner les oiseaux de manière pérenne. Par ailleurs, la commune a fait reboucher les ouvertures dans le toit du clocher de l'église et a fait nettoyer le clocher .

La municipalité, en collaboration avec d'autres communes du Bocage Mayennais, a demandé à la préfecture l'autorisation de réguler la population. Pour que cette requête puisse être instruite, il a d'abord été exigé que la commune de Le Pas fasse effectuer un comptage. Ce comptage a été confié à l'association MNE (Mayenne Nature Environnement), qui a remis le rapport « *Inventaire de la population de Choucas des tours sur la commune du Pas en Mayenne -Août 2023.* »

L'intégralité du rapport est accessible sur le site Internet commune-le-pas.fr, en suivant les menus, 'Vie quotidienne / Annonces diverses / Faire partir les choucas'.



Le rapport constate que les choucas installent souvent leur nid dans des cheminées ou des trous entre les murs et la toiture et identifie précisément les sites concernés dans le bourg. MNE conseille de fermer ces ouvertures avec des grilles spécifiques.

Plan de la concentration des choucas :

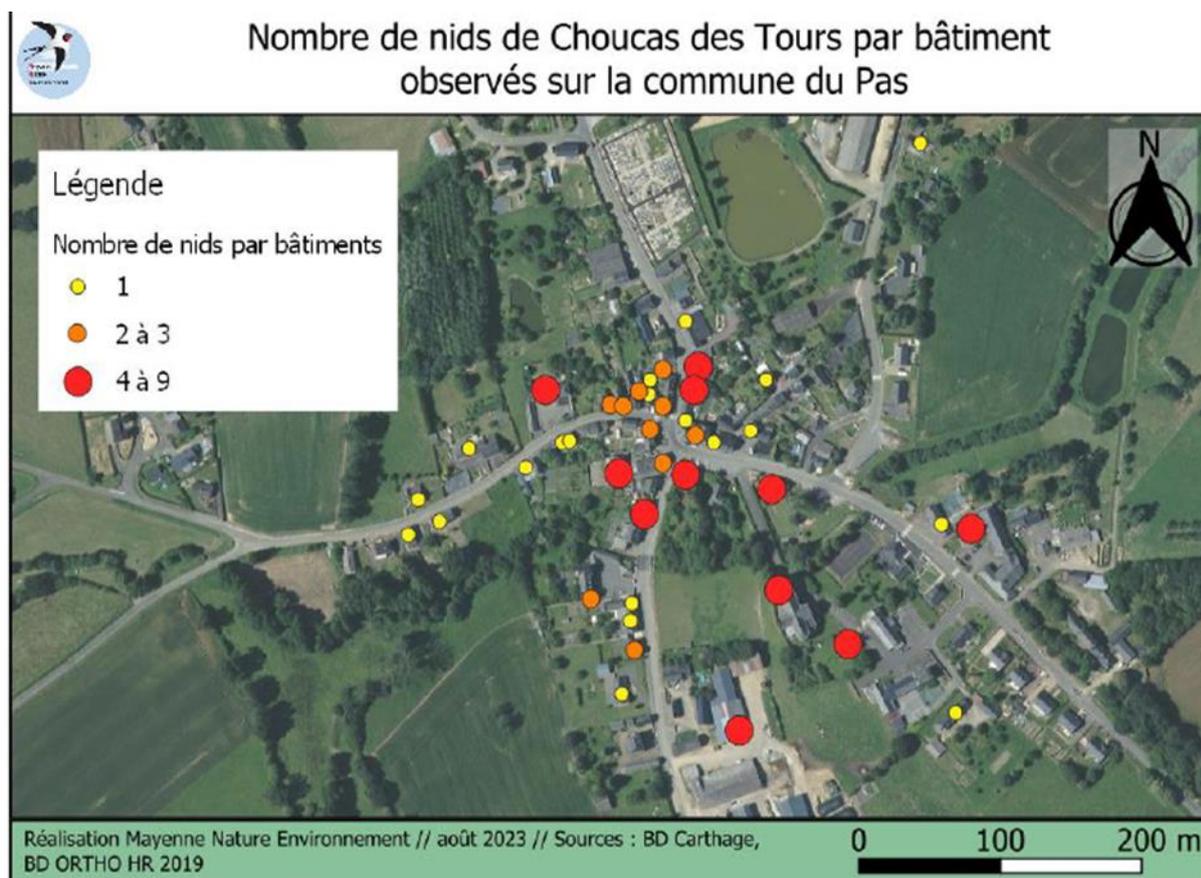
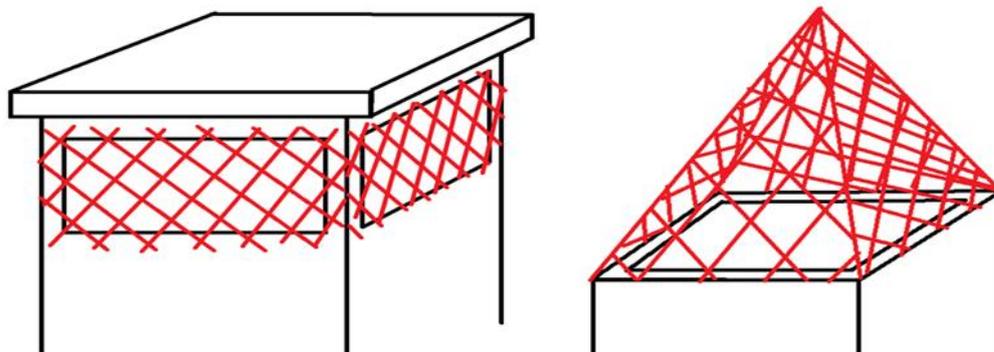


Figure 7: Localisation des nids de Choucas des tours observés sur la commune du Pas

Cahier des charges de grilles :

- Dispositif facilement amovible pour les ramonages ultérieurs par l'extérieur. Mais vissé ou cerclé fermement.
- Grilles à mailles de 5x5 cm
- Fil inox/galvanisé, diamètre 2 mm
- Visserie et cerclages inox
- Pose adaptée à chaque situation (mitre, chapeau, cheminée nue...)
- Pas d'engrillagement si présence d'œufs dans le nid.



Les propriétaires concernés sont encouragés à mettre en place ces grilles. La municipalité installera aussi ces grilles sur les bâtiments communaux identifiés par le rapport.

Un cahier des charges établi par la mairie devra être respecté, pour pouvoir prétendre à une subvention de la mairie pour le calfeutrage des cheminées. Cette subvention sera décidée début 2024.

Les détails, quand ils seront disponibles, seront communiqués sur le site internet (commune-le-pas.fr)

L'épicerie :

Après la fermeture de l'épicerie fin décembre 2022, après quelques tentatives de reprise par un autre gérant, qui sont restées malheureusement infructueuses, l'épicerie va réouvrir ses portes pour début mars 2024, avec dans un premier temps la partie épicerie et ensuite pour juin 2024 une partie traiteur. La gérance de la structure sera faite par Mme Dupont Julie (résidente de la commune).

En effet, cette ouverture se fera en deux temps car il y a des travaux à effectuer, qui nécessitent des délais et qui ont, bien sûr, un coût. L'isolation est à revoir pour les deux parties de la structure, un labo et salle de réception vont être créés dans la partie habitation avec accès PMR (Personne à mobilité réduite) à l'arrière. C'est Mme Vaspart, architecte à Mayenne, qui a été retenue par l'ensemble du conseil municipal pour mener le projet.

Coût prévisionnel de la rénovation : Frais d'architecte 18 000 TTC

Travaux 105 387 TTC

Une subvention *installation des commerces ruraux* a été accordée pour un montant de 34 000 euros. Une autre subvention est sollicitée auprès de la région.

Julie Dupont, qui va reprendre l'épicerie et créer l'activité traiteur, habite Le Pas et travaille comme conseillère commerciale au Crédit agricole. Passionnée de cuisine, connaissant bien les besoins des habitants de la région, et en particulier ceux des agriculteurs, elle a, pendant le COVID réfléchi à une nouvelle orientation de sa carrière. Désirant entreprendre, elle a minutieusement préparé son projet, et nous proposera ses services dès mars l'année prochaine. La commune soutient bien sûr cette initiative.

Nous lui souhaitons un grand succès.

EXISTANT



PROJET



Logement 13 rue du Bocage

Les travaux ont commencé au printemps 2023 et sont toujours actuellement en cours. Il s'agit de travaux de rénovation : placo, plomberie, électricité et peinture.

Nous avons également réalisé le terrassement du terrain derrière ce logement et la mairie, afin de le rendre plus propre. Des arbres vont être replantés. Le terrain sera divisé en deux : une partie pour le locataire du logement et une partie pour la mairie. Les travaux de terrassement ont été réalisés par l'entreprise SALIN pour un montant de 2 220 €.



Cimetière

La 2ème tranche des travaux d'enrobé va être effectuée au printemps prochain pour d'autres allées. Le reste sera enherbé, là aussi pour faciliter l'entretien.

Pour rappel, toutes ces démarches sont entreprises suite à l'interdiction de l'utilisation des produits phytosanitaires. Le travail d'entretien est beaucoup plus conséquent, il convenait donc de trouver des solutions.

Nous rappelons également que chacun est responsable de l'entretien de sa concession, ainsi que du pourtour.

INFOS DIVERSES



Le résident de cette maison se doit de nettoyer son trottoir...

Concernant la propreté de nos rues

Merci de ramasser les excréments de vos chiens afin de laisser les rues et espaces verts propres.

Concernant les trottoirs, nous vous rappelons qu'il appartient à chacun de désherber le trottoir devant sa propriété.

Chaque habitant est acteur de l'image de notre village.



... comme celui-ci l'a fait.



Vidange des fosses septiques

Si vous souhaitez faire vidanger votre fosse septique, n'hésitez pas à contacter le SIAEP (syndicat d'eau) à Ambrières au 02.43.08.27.04. Grâce à la mise en place d'un groupement de commandes, vous pourrez bénéficier d'un tarif préférentiel.

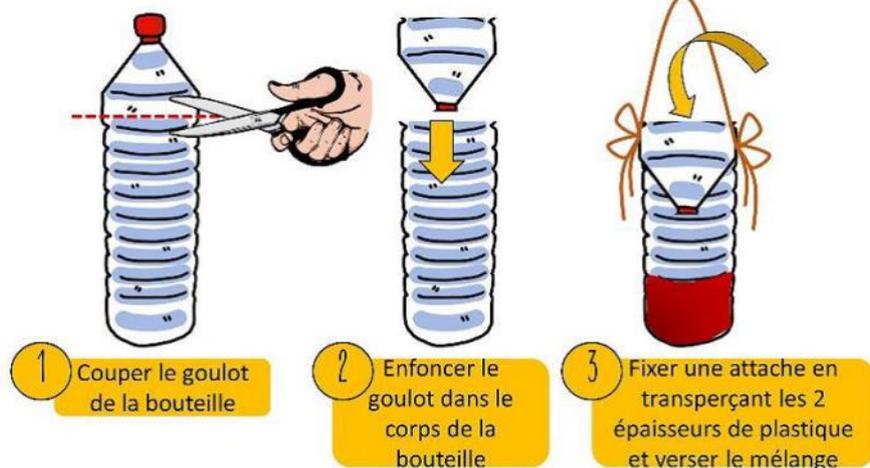
Nids de frelons

Si vous faites détruire un nid de frelons asiatiques chez vous par une entreprise agréée, sachez que la mairie participe à hauteur de 50 % du montant TTC de la facture, dans la limite de 100 €. Il vous suffit de vous présenter en mairie avec la facture acquittée et un RIB afin que la mairie puisse procéder au versement de cette aide.

La facture doit préciser le lieu d'intervention.



Astuce pour les piéger avec du sirop de grenadine plus du vin blanc



Tarifs de la salle des fêtes et location de matériel

Les tarifs sont les suivants depuis le 1er septembre 2021 (GS = grande salle, PS= petite salle):

Événements	LE PAS		Hors commune	
	GS	PS	GS	PS
Sépulture	40 €	20 €	40 €	20 €
Sépulture repas	70 €	35 €	70 €	35 €
Banquet/ Vin d'honneur	70 €	50 €	90 €	70 €
Réunion	45 €	35 €	55 €	45 €
Repas 1 jour	160 €	130 €	180 €	150 €
Repas 2 jours	260 €	160 €	280 €	180 €
Jour supplémentaire	50 €	50 €	55 €	55 €
Forfait week-end	270 €	220 €	290 €	240 €
Réunion association	35 €	25 €	40 €	35 €
Animation association	45 €	35 €	65 €	55 €
Forfait chauffage (selon évènement)	40 €	35 €	40 €	35 €

- Des arrhes seront versées à hauteur de 80 € pour la grande salle et de 50 € pour la petite salle.
- La vaisselle est incluse dans la location
- Prix pour la location du micro : 40 € - Une caution de 200 € sera à déposer en mairie.
- Chaque association locale aura chaque année la gratuité de la 1^{ère} location mais les frais de chauffage seront facturés.
- Il ne sera pas demandé de caution aux associations communales.
- Pour le Club, il sera demandé une participation de 40 € de sonorisation pour l'année avec le repas annuel en fin d'année.
- Forfait week-end : en dehors de la période scolaire, les clés pourront être remises dès le jeudi 17h00
- Une caution de 100 € sera demandée pour toute location de salle ; elle sera ainsi encaissée comme pénalité en cas de ménage jugé insuffisant. Le ménage sera constaté par la responsable de la salle et si souci par un élu.
- Location et chauffage ne seront pas facturés à la CCBM ainsi qu'à la Paroisse.
- Possibilité de louer des tables et chaises pour les habitants de la commune, dans la limite des stocks disponibles, au prix de 1.50 € la table et 0.50 € la chaise. Une caution de 50 € sera demandée pour chaque location.
- Possibilité de louer des stands aux prix de 40 € le stand ou 50 € les deux. Caution de 800 €.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à vous adresser à la mairie !

Un nouveau site Internet

En 2023, un nouveau site Internet de la commune a été mis en place :

- ♦ une nouvelle adresse : commune-le-pas.fr
- ♦ Une meilleure définition des photos
- ♦ Mieux sécurisé
- ♦ Adapté aux mal-voyants

Vous y trouverez toutes les informations sur la commune, les associations et les activités sportives, et régulièrement des actualités et l'agenda des événements.



Défiibrillateur

Un Défiibrillateur Automatisé Externe (DAE) est un dispositif médical qui aide à la réanimation de victimes d'arrêt cardiaque. Accompagné d'un massage cardiaque, le défiibrillateur contribue à augmenter significativement les chances de survie.

La commune dispose de ce type de matériel sur différents sites : à la salle des fêtes et au carrefour de la rue du Bocage.



Dératisation

La société Le Carré Farrago assure 4 interventions de dératisation par an. Celles-ci concernent les rats et les souris.



Services

Si vous souhaitez faire ou refaire une carte d'identité ou un passeport, merci d'appeler la mairie d'Ambrières-Les -Vallées au 02.43.04.90.10 afin de prendre rendez-vous ou de vous rendre directement sur leur site, <https://ambriereslesvallees.fr> rubrique « mes démarches ». Les agents vous détailleront les pièces à fournir en fonction de votre situation.



Une nouvelle carte, plus pratique pour les usagers (format d'une carte bancaire), est en circulation depuis 2021. Elle est également plus innovante et sécurisée pour lutter contre l'usurpation d'identité (intégration de nanotechnologies, puce gravée garantissant une protection optimale des données...) et voit son design modernisé.

Préalablement à ce rendez-vous, vous pouvez effectuer une pré-demande sur le site www.ants.interieur.gouv.fr



Catherine CORBEAU est la nouvelle présidente de l'association ADMR, le maintien à domicile. Nous lui apportons notre encouragement et notre soutien pour cette nouvelle mission.

L'ADMR recrute ! N'hésitez pas à les contacter

02.43.04.69.08—ambrieres.admr53@wanadoo.fr

Solidarité

Plusieurs services sont à votre disposition si vous en avez besoin. N'hésitez pas !



L'**Antenne Solidarité** de Gorrion est située rue de la Cour de Forges. Il vous est possible d'y rencontrer des professionnels de l'action sociale et médico-sociale pouvant vous apporter des conseils, tant au niveau de la vie quotidienne que de la vie familiale, vous orienter vers des interlocuteurs adaptés, vous accompagner pour vous aider à trouver des solutions face aux difficultés rencontrées.

Les Restos du Cœur se situent Chemin des Petites Fontaines à Gorrion et sont ouverts de novembre à février, le jeudi de 14h à 16h.

Vous pouvez appeler au 02.43.08.11.66 si vous souhaitez des renseignements



L'épicerie sociale Trait d'Union remplace les Restos du Cœur, au même local, de mars à octobre, également le jeudi de 14h à 16h.

Pour tous renseignements : 02.43.08.11.66



DON DU SANG

Aujourd'hui, il n'existe pas de produit ou de médicament qui puisse se substituer au sang humain : les dons sont irremplaçables et vitaux pour tous les patients que seuls une transfusion ou un médicament fabriqué à partir des dons de sang peuvent soigner. Les produits sanguins permettent de répondre à trois types de besoins transfusionnels :

- Les besoins chroniques, pour les patients qui nécessitent une transfusion sanguine régulière ou tout au long de leur vie
- Les besoins occasionnels liés à une maladie affectant les cellules sanguines (principalement les cancers)
- Les situations d'urgence

Pour que les réserves soient reconstituées régulièrement, il est essentiel que les donneurs se mobilisent chaque jour.

Conditions pour donner son sang :

Être âgé de 18 à 70 ans

Peser au moins 50 kg

Être muni d'une pièce d'identité avec photo

Être reconnu apte au don

Avoir un taux d'hémoglobine suffisant

Pour devenir bénévole :

Ambrieres.dondusang@gmail.com

Collectes 2024 sur Ambrières, de 15h45 à 18h45

Mardi 23 Janvier

Mardi 19 mars

Jeudi 30 mai

Mercredi 31 juillet

Mardi 01 octobre

Mardi 17 décembre

Prenez RDV sur :

Mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

Services publics

France Services. Ces relais mettent à votre disposition leurs compétences et leurs services.

Relais emploi :

Consultation des offres d'emploi par internet
 Offres d'emploi sur le secteur, intérim, entreprises
 Inscription Pôle Emploi
 Déclaration mensuelle Assedic
 Soutien pour les dossiers, lettre de motivation, CV
 Soutien pour naviguer sur Internet et être autonome dans ses démarches
 Information sur les formations, les écoles...

Divers services :

Accès internet gratuit à disposition du public
 Infos sur les transports
 Infos logement
 Infos tous secteurs
 Information de 1er niveau CAF et CRAM



Vous pouvez appeler à Ambrières au 02.53.95.65.00. Situé à la mairie - 6 place du château - Ouvert le lundi de 14h à 17h et du mardi au vendredi, 9h à 12h et 14h à 17h. Mail : franceservices@ambriereslesvallees.fr

Au sein de ces services, plusieurs organismes assurent chaque mois des permanences : conciliateur de justice, impôts, MSA, .. N'hésitez pas à les contacter afin de connaître les permanences du moment.



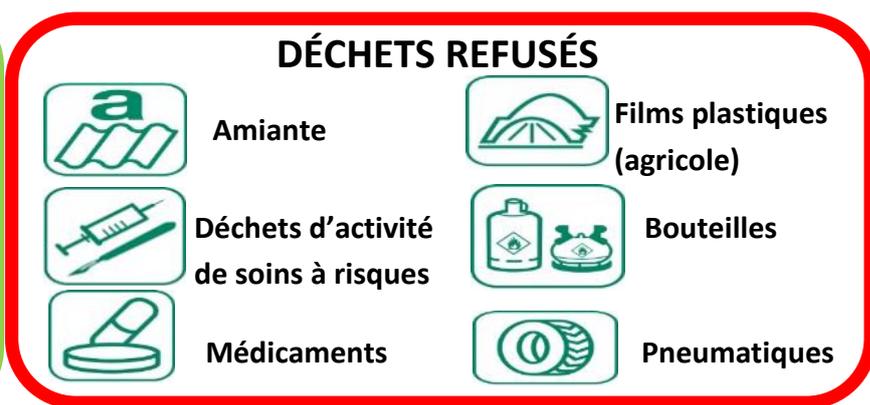
LES DECHETTERIES

	Ambrières-les-Vallées	Gorron	Oisseau	Saint-Mars-sur-la-Futaie
Lundi	15h à 18h	14h à 18h	10h à 12h	10h à 12h
Mardi	Fermé	Fermé	Fermé	14h à 18h
Mercredi	15h à 18h	14h à 18h	10h à 12h	Fermé
Jeudi	Fermé	Fermé	Fermé	14h à 18h
Vendredi	10h à 12h	14h à 18h	Fermé	Fermé
Samedi	10h à 12h et 14h à 18h	10h à 12h et 14h à 18h	10h à 12h et 14h à 17h	10h à 12h et 14h à 18h
Dimanche Jours fériés	Fermé	Fermé	Fermé	Fermé

Du 1er novembre au 31 janvier : fermeture à 17h30



DÉCHETS À DÉPOSER EN DÉCHÈTERIE





CARTE D'ACCÈS EN DÉCHÈTERIE

A partir du 1^{er} décembre 2023, les 4 déchèteries (Ambrières-les-Vallées, Gorrion, Oisseau et St-Mars-sur-la-Futaie) de la Communauté de Communes du Bocage Mayennais seront accessibles uniquement sur présentation d'une carte d'accès.

Pourquoi une carte ?

L'instauration d'une carte va permettre de :

- **Identifier la provenance des usagers** pour éviter les dépôts extérieurs à l'intercommunalité. Jusqu'à présent ces coûts supplémentaires étaient supportés par les habitants du Bocage Mayennais ;
- **Améliorer le service rendu aux usagers** pour un meilleur accompagnement dans le geste de tri grâce à une meilleure fluidité de la circulation ;
- **Renforcer la sécurité** en régulant le nombre de véhicules présents simultanément sur le site ;
- **Établir un suivi statistique** de la fréquentation et des apports.

Qui est concerné ?

Tous les usagers (particuliers et professionnels) payant une redevance d'ordures ménagères sur l'une des 27 communes du territoire du Bocage Mayennais.

Comment entrer dans la déchèterie ?

A chaque passage, la carte devra être scannée devant un lecteur situé à l'entrée pour déclencher l'ouverture de la barrière. A la sortie, elle se lève automatiquement.

Si le nombre de véhicules autorisés sur le site atteint son maximum, l'utilisateur devra attendre qu'une place se libère avant d'entrer.

Nouvel habitant ? Comment obtenir sa carte ?

Pour obtenir une carte, il suffit de se déclarer au service Propreté :

- par le formulaire du site internet ;
- par mail à redevance@bocage-mayennais.fr ;
- par courrier au 6 place du Château, 53300 Ambrières-les-Vallées.

Le service procédera à l'enregistrement des données et la carte sera à retirer sur place à Ambrières ou envoyée par courrier au domicile de l'utilisateur.

Combien de carte peut-on demander ?

Pour les particuliers, une seule carte numérotée est établie par foyer.

Pour les professionnels, des cartes supplémentaires payantes pourront être attribuées sur demande et justificatifs.



La carte implique-t-elle d'autres modifications au règlement actuel ?

Aucun changement n'est apporté au fonctionnement de la déchèterie en 2024.

Ainsi, les horaires d'ouvertures ne sont pas modifiés, les dépôts restent gratuits et il n'y a pas de limitation du nombre de passage.

Que faire en cas de perte, de vol ou de dégradation de la carte ?

Il est nécessaire d'en informer le service. Toute nouvelle carte sera facturée 15 € et l'ancienne carte sera désactivée.

Que faire en cas de déménagement ou cessation d'activité ?

Tout changement est à déclarer au service soit :

- par le formulaire du site internet ;
- par mail à redevance@bocage-mayennais.fr ;
- par courrier au 6 place du Château, 53300 Ambrières-les-Vallées.



Pour toute question sur la carte d'accès, vous pouvez contacter le service Propreté au 02 43 08 15 69 ou à serviceproprete@bocage-mayennais.fr

Pour les professionnels, une fois entrés en déchèterie, ils se présentent à l'agent. Ce dernier scanne la carte et enregistre la nature et le volume des déchets apportés. L'entreprise signe le reçu. Ces données permettront d'établir des statistiques.

Composter ou pailler, c'est économiser !

Adoptée en février 2020, la loi AGEC (Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire) impose le tri à la source des biodéchets pour tous à partir du 1^{er} janvier 2024. C'est-à-dire que les déchets alimentaires ne devront plus être jetés dans les ordures ménagères et les déchets verts devront être valorisés.

Pour vous accompagner dans cette démarche, la Communauté de Communes du Bocage Mayennais vous propose 4 solutions :



Un composteur individuel (gratuit)

Le compostage permet de recycler toutes les matières organiques du jardin et de la cuisine. Il s'agit d'un procédé de dégradation biologique. Les micro-organismes du sol (bactéries, champignons, insectes...) se nourrissent de matières organiques et produisent un engrais naturel et gratuit, le compost.

La distribution est faite lors d'une formation obligatoire d'une heure (inscription en ligne et dates à venir au printemps 2024 sur le site internet www.bocage-mayennais.fr).



Un lombricomposteur (gratuit)

Principalement destiné aux personnes en appartement, sans accès possible à un jardin ou n'ayant que très peu d'espace, le lombricomposteur est un procédé de dégradation des déchets organiques par des vers de compost.

On obtient alors du lombricompost, un produit stable et mature, de couleur noire et d'aspect grumeleux, avec une bonne odeur de sous-bois et de terre fraîche, et un jus, l'engrais liquide, appelé également lombrithé.

La distribution est faite lors d'une formation obligatoire d'une heure (inscription en ligne et dates à venir au printemps 2024 sur le site internet www.bocage-mayennais.fr).



Un composteur collectif (gratuit)

Ce dispositif peut être installé sur le domaine public après avoir obtenu l'accord de la mairie ou du bailleur et si plusieurs foyers sont volontaires pour assurer le suivi de l'aire de compostage. Plus de renseignements en contactant le service Propreté.



Une subvention à la location d'un broyeur à végétaux

La subvention s'élève à 50 % du montant TTC de la location d'un broyeur par jour, avec un plafond annuel de 100 € par foyer (dépôt dans les 3 mois suivant la location).

Le broyage des végétaux permet de valoriser les déchets verts produits dans son jardin en paillage.

En effet, grâce au compostage et au paillage issu du broyage des végétaux, il est possible de faire des **économies** ! Ces pratiques permettent de :

- Réduire la taille de vos poubelles ;
- Limiter vos déplacements en déchèterie ;
- Nourrir vos plantes ;
- Améliorer votre sol ;
- Protéger votre jardin ;
- Diminuer le coût d'entretien du jardin.

Plus d'informations sur le site internet www.bocage-mayennais.fr, sur la page facebook ou au 02 43 08 12 71.

Les Espaces de Partage et d'Initiatives, créés en 2013, offrent des lieux d'échanges **ouverts à tous** les habitants du Bocage Mayennais (quel que soit votre âge, votre situation, votre commune...).

A l'Epi du Bocage, chacun peut partager ses savoirs et aussi découvrir des activités variées sur son territoire.

Ateliers proposés

- Des **ateliers manuels et créatifs** pour partager et apprendre : peinture, loisirs créatifs, tricot...
- Des **temps d'échanges** autour de la cuisine, du chant, de l'anglais, de la musique...
- Des **actions santé – bien-être** : théâtre, écriture, mémoire, sport, relaxation par la musique, danses...
- **Les ateliers parents-enfants avec « Air de famille » pour les 3-12 ans** qui propose des temps d'échanges autour de sorties, cuisine, bricolage ou musique **et « les matinées d'éveil » pour les 0-3 ans**, qui offrent des ateliers de psychomotricité, éveil musical, yoga ou encore massages bébés.
- Des **sorties pour découvrir son territoire** : marche nordique, cinéma, découverte du patrimoine, expositions au Centre d'Art, spectacles vivants, randonnées, sorties familiales...
- La **participation à la vie locale** : décorations de Noël pour les communes, tricot pour les Petits Frères des Pauvres et le Festi d'Al, décorations aux Jardins des Renaudies, tri des journaux pour la lutte contre la mucoviscidose, représentations de la chorale, décorations de tables pour les repas des CCAS..

Bon à savoir



Des activités sont proposées sur l'ensemble du territoire : Bassin de vie de Gorron, Landivy et Ambrières les Vallées. Si vous n'avez pas de véhicule pour participer aux ateliers, contactez Stéphanie pour trouver ensemble une solution de transport (l'Association a un minibus pour faciliter votre participation aux ateliers).

Le programme mensuel est disponible sur la page facebook @epidubocage ainsi qu'à la mairie.
N'hésitez pas à le demander !

L'ASSOCIATION DE L'ÉCOLE :

OGEC - APEL

Bureau de l'Association 2023-2024	
OGEC Présidente : Élise Blin Trésorière : Justine Renard Secrétaire: Christophe Houlbert	APEL Présidente : Delphine Lecomte Trésorière : Julie Hubert Secrétaire : Maud Chauvin
Membres communs : Périne Bénédini, Fanny Chevillard, Marie Courteille, Nicolas Courteille, Julie Dupont, Frédéric Gaumer, Élodie Guilloux, Anna Horton, Anne-Claire Letissier, Edwige Martin, Christopher Maubert, Agnès Moriceau, Éliane Moriceau, Cécilia Pelouin, Émilie Poisson, Mathilde Romagné, et Sophie Vivier.	

Pour l'année scolaire 2022-2023, l'association de l'école a réalisé les actions suivantes :

- La vente de photos scolaires
- La vente de calendriers
- La vente de chocolats
- 2 ventes de gâteaux BIJOU
- Une chasse aux œufs

L'association a financé le voyage scolaire des élèves de PS2 au CM2 à Ste Suzanne le mardi 4 juillet.

La fête des lumières a été organisée le vendredi 9 décembre 2022 dans la cour de l'école pour la sécurité des enfants. Retraite aux flambeaux puis venue du Père Noël. La soirée a été animée par M. Troussier, accordéoniste.

Dimanche 15 janvier 2023 La troupe « les Polyssons » est venue présenter un spectacle musical pour les enfants et leur famille. Puis un moment convivial autour d'un goûter a été proposé.

La kermesse a eu lieu le 24 juin dernier. Les enfants avec les maîtresses ont présenté le travail de l'année par des chants et des danses. Puis les élèves et leurs familles se sont retrouvés autour de diverses activités : loto, pêche à la ligne, tir à la carabine, stand fleurs, jeu des plaquettes...

Ont été pris en charge les frais d'entretien courants, les abonnements à des revues, des travaux d'aménagement et l'achat de la structure gonflable avec le comité des fêtes.

Pour cette année scolaire, en signe de bienvenue un pot de rentrée a été prévu le 8 septembre en soirée pour permettre aux parents de se rencontrer et d'apprendre à se connaître.

Le thème choisi par l'équipe éducative est le bien être, « bien dans sa tête, bien dans son corps ». La première action menée concerne l'alimentation avec la confection de gâteaux d'anniversaire à l'école.



Les enfants de CE2, CM1 et CM2 partiront en voyage au ski avec des élèves de l'école de Champéon du 11 au 17 février 2024. Ils iront à la ferme de la Mense à AILLON LE JEUNE, en Savoie.

Dates à retenir

Vendredi 8 décembre 2023 : Fête des lumières (dans la cour de l'école)

Dimanche 14 janvier 2024: Goûter de Noël

Mardi 13 février 2024 : Défilé Carnaval

Samedi 29 juin 2024 : Kermesse



Nous remercions la municipalité pour sa participation et son investissement au sein de l'école.

Nous souhaitons à tous une très bonne année 2024 !

LES ANCIENS COMBATTANTS -AFN

Nous arrivons à faire deux repas dans l'année. Les veuves d'anciens AFN sont des nôtres.

Jules Gourdelier est porteur du drapeau depuis 24 ans et nous le remercions vivement. Mais il est vrai que partir de l'église au moment des sépultures, pour aller au cimetière, s'il fait du vent, cela devient pénible à 84 ans. Raphaël Lecarpentier a accepté de le remplacer.

Les subventions de la commune sont les bienvenues, et nous la remercions.



COMITE DES FETES

Rétrospective de l'année 2023

Plan d'eau : L'activité pêche a repris en 2023, après une année blanche en 2022 du fait du nettoyage de l'étang.

Globalement, on a constaté une diminution de la fréquentation de l'étang par rapport aux précédentes années.

Quelques informations concernant les jours d'ouverture et la réservation des tickets :

L'étang est ouvert à la pêche de fin février à début octobre. En 2023, c'était du 18/02 au 8/10.

La pêche est autorisée les mercredis, samedis, dimanches et jours fériés (8H-13H30/13H30-20H). Demi-journée ou journée entière. Les tickets sont à prendre au bar « Chez Fanfy » (sauf août, sur place à l'étang via une personne du comité).

Nous rappelons que des lâchers de truites sont effectués régulièrement toute l'année, pour que les pêcheurs ne rentrent pas bredouilles !



Soirée dansante : Encore beaucoup de monde ce samedi 25 mars dans la salle des fêtes. Couscous et musique ont été appréciés. Plus de 250 tickets de vendus. Merci à vous ! Pour 2024, nous vous attendons au moins aussi nombreux. Comme d'habitude, nous ferons des tournées pour vous vendre des tickets en Février et Mars. Ils seront également disponibles au bar « Chez Fanfy ».



Vide grenier : Que de monde ! Plus de 120 exposants ce lundi 1^{er} Mai. La pluie nous ayant épargné durant cette journée, nous avons vu passer beaucoup d'acheteurs et de promeneurs, surtout l'après-midi avec les retours du soleil et d'une bonne température. A midi, sous le barnum, le comité proposait sandwich saucisse, frites, crêpes, la boisson étant assurée par Fanfy. Les enfants ont pu se divertir avec la structure gonflable.

Fête communale : En 2022, c'était notre coup d'essai. En 2023, nous avons poursuivi sur l'organisation d'un apéro-concert le samedi soir, avec la fête foraine, la retraite aux flambeaux pour les enfants, le feu d'artifice à 23h et poursuite de la musique pour finir la soirée. Au moins 200 personnes étaient présentes lors de cette soirée musicale. Beaucoup de commentaires positifs sur l'orchestre et le feu d'artifices.



Le lendemain, la restauration sous le barnum a attiré plus de 200 personnes. Et sous un soleil de plomb, nous avons assisté à la course de véhicules à pédales. Il y a eu beaucoup d'encouragements pour la voiture « Oui-Oui », conduite par un équipage de la commune. Merci à ces quatre volontaires.

Un grand merci aux entreprises de la commune et de l'extérieur qui sponsorisent la course.



Pour 2024

Dès maintenant, **réservez la date du 31 août et 1^{er} septembre 2024** pour la prochaine fête communale !!!

Pendant tout le week-end et sur les autres activités de l'année écoulée, les bénévoles du comité des fêtes se rendent disponibles pour participer à l'organisation de ces différents événements. Pour la fête, nous avons eu le renfort de nombreuses autres personnes sur les 3 jours (une trentaine en tout).

Sans ces personnes, il aurait été impossible d'organiser une fête de cette importance. Mille mercis à eux tous !

Si vous aussi, vous voulez aider le comité, à l'occasion d'une journée ou plus, n'hésitez pas à m'appeler.

Contact : Christophe Houlbert – 06 04 49 67 89.

Nouveau bureau du comité des fêtes :

En Avril 2023, un nouveau bureau a été élu, dont : Président : Christophe Houlbert / Vice-présidente : Emilie Fourmond / Trésorier : Raphaël Lecarpentier / Secrétaire : Romain Néel.

Je tiens à remercier Sylvain Gaumer pour toutes les années passées dans le bureau du comité et pour avoir accepté d'être président ces deux dernières années. Même en-dehors du bureau, Sylvain continue à nous aider et à s'impliquer largement.

Merci à lui.

Toute l'équipe du comité des fêtes vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

CLUB DE GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Les membres du bureau sont :

Présidente : Delphine Lecomte

Trésorière : Jessica Havard

Secrétaire : Marie-Laure Esnault

Une nouvelle saison de gymnastique détente a recommencé en septembre dans la salle communale de Le Pas. Pour la saison 2023/2024, le club de Gym a réussi à retrouver un coach sportif pour assurer les cours. Ceux-ci sont animés par Romane Guyard, coach diplômée d'État.

Avec l'arrivée de Romane, le nombre d'adhérents est en augmentation. Le club a aujourd'hui une vingtaine de membres, habitants de Le Pas et des communes aux alentours.

Les séances ont lieu les mardis soir de 20h15 à 21h15. Elles sont composées de divers exercices associant : cardio training, abdos fessier, aérobic, pilate, gainage... et des phases d'étirement, le tout dans une ambiance dynamique et conviviale.

La présence d'un coach permet d'adapter les mouvements selon les conditions physiques des participants et le niveau sportif de chacun.

La cotisation annuelle s'élève à 65€. 2 séances d'essai sont proposées avant l'inscription. Il est possible de s'inscrire en cours d'année.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Delphine LECOMTE au 06.73.53.39.15 ou à l'adresse mail suivante : gym.detente53@gmail.com



L'année dernière, le club a organisé une randonnée pédestre semi nocturne, le vendredi 12 Mai 2022. Une très belle réussite pour cette première randonnée semi-nocturne. Lors de cette balade ensoleillée, une soixantaine de randonneurs sont venus profiter des paysages du bocage mayennais. Merci à tous les membres qui ont participé au bon déroulement de cette journée.

Au cours de l'année, une vente de brioche a été organisée et a permis d'offrir à tous les randonneurs un sac à l'effigie du club.

Date à retenir :

Mai 2024 : randonnée pédestre

Merci à la municipalité pour la mise à disposition de la salle ainsi que la subvention accordée.

Le Club de Gym détente vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année.

LE PAS PETANQUE

Le bureau :

- Président: Claude BETTON
- Trésorier: Jean-Luc SALLARD
- Secrétaire: Roland HAVARD
- Membres: Daniel GALLIENNE, Philippe JOLIVET, Etienne LEGODAIS, Jacky WAXIN.

En 2023, nous sommes passés en régime de croisière. Il n'y a pas eu de travaux notables. Néanmoins, les terrains et les locaux ont régulièrement besoin d'entretien. Nous tenons à remercier les bénévoles qui viennent volontiers participer à ce travail, nous permettant ainsi de proposer aux pratiquants des équipements toujours fonctionnels dans un cadre agréable.

Nous comptons actuellement 36 licenciés affiliés à la Fédération Française de Pétanque et de Jeux Provençaux. Nous avons organisé cinq concours sur l'année (un de plus qu'habituellement) :

- Le 29 avril un concours seniors a réuni 70 équipes (un record).
- Le 30 mai pour un concours vétérans, c'est 47 équipes qui se sont engagées.
- Le 1^{er} juillet notre concours loisirs a vu 38 équipes s'affronter dans la bonne humeur et la convivialité.
- Le 25 juillet le deuxième concours vétérans a reçu 49 équipes.
- Le 15 août c'est 58 équipes qui se sont présentées pour notre traditionnel concours seniors.

Sans la mobilisation des responsables et de quelques bénévoles ces manifestations ne pourraient pas avoir lieu, alors merci à tous pour votre implication !

En 2024 cinq concours sont prévus :

- Le 27 avril un concours seniors.
- Le 28 mai un concours vétérans.
- Le 13 juillet un concours loisirs.
- Le 23 juillet un concours vétérans.
- Le 15 août un concours seniors.

Toutes ces compétitions sont ouvertes au public. N'hésitez à venir faire un tour pour regarder du beau jeu, boire un verre ou manger un casse-croute. Vous serez les bienvenus.

TOUTE L'EQUIPE VOUS PRESENTE SES MEILLEURS VŒUX POUR 2024.



COMICE DU PAYS D AMBRIERES

(Couesmes-Vaucé, le Pas, Soucé, Chantrigné, Saint Loup du Gast, La Haie-Traversaine, Oisseau, Ambrières-Cigné)

C'est sous une belle journée que s'est déroulé notre comice avec 62 bovins dont 26 Normandes, 25 prim'holstein, 8 Montbéliard, 3 bovins de viande et 7 ovins.

Nous avons pu compter la présence de 2 nouveaux élevages, 1 en Montbéliard et 1 en Prim'holstein

9 jeunes ont fait le jugement de bétail (1er Florent Aubert, 2eme Emma Abid, 3eme Raphaël Sochon)

10 enfants ont également pu présenter leurs petits veaux.

224 repas ont été servis à midi.

Estelle BIGOT

GENERATION MOUVEMENT

CLUB BON ACCUEIL

L'année 2023 touche à sa fin... et c'est avec un grand plaisir que nous remercions nos 68 adhérents. Un petit changement dans notre bureau avec le départ pour raison personnelle de la présidente Marie-Françoise Néel que je remercie très fortement d'avoir pris cette fonction et d'avoir partagé de bons moments ensemble.

Nouveau bureau :

Présidente : Monique Moriceau

Trésorière : Annick Heuveline

Secrétaire : Geneviève Lebossé

Membres : Isabelle, Bernadette, Jacky, Marie-Françoise, Francine, Pierrette.

Activités de l'année 2023 :

19 janvier : Galette des rois avec l'élection du bureau et cotisation.

2 mars : Après-midi crêpes.

16 mai : Activité art floral « ouverte à tous ».

21 juin : Pique-nique au plan d'eau avec activités diverses.

21 août : Concours de belote « 74 équipes étaient présentes ».

12 septembre : Voyage « Pont Lévêque- Honfleur- Le Havre ».

Une agréable journée, sous un beau soleil.

7 décembre : Activité art floral « ouverte à tous » sur le thème de NOEL organisée par Annabelle de Saint Siméon.

10 décembre : Repas du club « ouvert à tous ».

21 décembre : Spectacle des enfants de l'école Saint François-Xavier avec bûche de Noël et petits gâteaux.



Date à retenir :

18 janvier 2024 : Galette des rois et cotisation.

25 avril 2024 : Repas des adhérents

26 juin 2024 : Pique-nique au plan d'eau

26 août 2024 : Concours de belote

17 novembre 2024 : Repas annuel, ouvert à tout public



Nous remercions tout particulièrement la municipalité pour la mise à disposition de la salle et son soutien financier, et merci à quelques membres du club pour leur aide à nos activités.

Nous espérons que les fêtes de fin d'année seront rayonnantes, douces et heureuses pour vous tous.

LE PAS SPORT

Le mot d'Emmanuel Foret—Président de LE PAS SPORT

La saison 2023-2024 a démarré sous de bons auspices et toujours dans une bonne ambiance.

L'effectif du club s'est étoffé, la progression est visible d'année en année pour l'équipe sénior et stable pour les jeunes.

Et actuellement, l'équipe fanion joue le haut du tableau de son groupe en D4 et nous espérons bien que les résultats vont perdurer d'ici la fin de saison grâce, notamment, à un public qui vient de plus en plus nombreux nous encourager.



La motivation des joueurs est toujours importante et cela se ressent sur leur présence à l'entraînement et les jours de match.

C'est aussi le fruit du travail effectué régulièrement le mercredi soir à partir de 20H, grâce à nos deux entraîneurs, Julien Fouassier, assisté de Bernard Delmotte.

Pour les jeunes, nous continuons l'entente avec Brecé et Saint Mars sur Colmont, les entrainements ont lieu à Brecé le mercredi après-midi.



← De gauche à droite : Juliette Moriceau, Timéo Canet et Sandro Benedini



Mathéo Brosse et Jade Lesavourey →

Si vous êtes intéressés pour intégrer le club, vous pouvez vous renseigner auprès de « Chez Fanfy ».

En 2023, notre choucroute traditionnelle de février et notre tournoi familial de juin ont été un succès et nous vous remercions d'avoir été aussi nombreux.

Les prochaines dates de 2024 à retenir sont : le 3 février pour notre choucroute et le 9 juin pour notre tournoi familial.

Le bénévolat est très important pour notre club, c'est pour cela que je tiens à remercier chacun d'entre vous, joueurs, dirigeants, supporters, parents de jeunes, pour votre présence à nos manifestations.

Tout cela ne serait pas possible si nous n'avions pas les subventions des communes de Le Pas et de Couesmes Vaucé, nous les remercions.

Merci également à nos sponsors, Daniel Hatte, Francis Letemplier, Geoffrey Bahier et Fanfy.

Un merci à la commune pour l'entretien des bâtiments et de la pelouse du stade.

L'ensemble des membres du club vous souhaite de très belles fêtes et une bonne année 2024.

Le Pas autrefois

Les écoles à Le Pas

Pas d'instituteur ou d'institutrice à Le Pas avant la toute fin du 17^e siècle

Pas d'instruction avant 1696, comme l'explique le curé de Le Pas, François Labbé, lors de son discours pour les 50 ans de l'école Saint François-Xavier : « *Le Catéchisme, quelques notions rudimentaires de science, d'écriture, et de calcul enseignés en famille, ou par des éducateurs de bonne volonté, ou par les prêtres des paroisses, suffisaient à la vie de famille et aux relations du dehors.* » Les quelques rares qui voulaient être plus instruits, et en avaient les moyens, suivaient les écoles des presbytères ou des collèges de Mayenne ou de Domfront.

Au 18^e siècle, création de l'école des filles et de l'école des garçons, grâce à des legs

École des filles

Le 29 avril 1696, le curé de la paroisse de Le Pas donne par testament dix livres de rente à perpétuité pour une maîtresse d'école pour les filles. Pour la première fois dans la commune une personne est chargée de l'enseignement. Mais aucun local n'est dédié à cet enseignement.

Dix ans plus tard, en 1706, cette maîtresse d'école, Perrine Fontaine, reçoit de Françoise Hamon 20 Livres de rente et plusieurs maisons à la Belliardière. La première école de Le Pas est donc à la Belliardière. Le panneau de ce lieu-dit, situé à la sortie du bourg sur la route vers Brecé, a aujourd'hui disparu. Les maisons, en revanche, y sont toujours.

Jeanne Loison succède à Perrine Fontaine. Mais Mademoiselle Françoise Gasté fait un nouveau legs de 2000 livres et exige que l'école soit assurée par deux sœurs de la Chapelle au Riboult. Néanmoins « *elles devront laisser à Jeanne Loison la jouissance de la salle basse sous la grande chambre et la moitié du jardin, pendant sa vie, tant qu'elle résidera dans la paroisse, sans changer son état de fille...* »

École des garçons

C'est aussi par le testament d'un curé de Le Pas, M. Moreau, que fut créée la fonction de maître d'école pour les garçons. Pour exécuter ce testament, son successeur, M. Bouvet, curé, fit en 1736 « *venir de Lonlay un nommé Gallichet dit La Forêt, qui était passablement instruit.* » Son fils tenta de lui succéder, mais fut renvoyé par les paroissiens.

Nous n'avons pas trouvé d'information sur la localisation de l'école des garçons à cette époque.



Le Bas Cocherie, hôpital, mais aussi école des filles de 1847 à 1899.

Au 19^e siècle, l'école publique fait son apparition

École des filles

François Labbé, dans son discours de 1949, nous explique : « ...l'antique maison de la Béliardière est incommode par elle-même et le chemin qui y conduit est toujours plein d'eau et de boue... » La route actuelle n'existait pas encore. En 1809, l'école des filles est donc transférée au milieu du bourg, dans une maison aujourd'hui disparue, remplacée par la maison Boudonnet. Les villageois nommaient cette école, tenue par des sœurs, « Le couvent. »



L'école, route de Brecé, construite au tout début du 20^e siècle, école publique des filles, accueillant aussi les garçons les plus jeunes.

Un nouveau legs en 1847 de Mme Jeanne Perrin permet de créer au Bas Cocherie à la fois un hôpital et l'école des filles, tenus par les sœurs de la communauté d'Évron. M. Angin, président de l'AFN à Le Pas, confirme : « Ma grand-mère me racontait qu'elle avait été à l'école à l'hôpital de la Cocherie ».

En application de la loi, en août 1899 Mlle Pivet, institutrice laïque, remplace sœur Nouet, décédée.

Des plans dressés par l'architecte M. Poisson, en 1899, prévoient la construction d'une nouvelle école des filles, laïque, route de Brecé ; c'est notre mairie actuelle.

« Pour protéger les âmes de ses enfants que l'État voulait déchristianiser », comme l'exprime François Labbé, M. le Chanoine Leroyer, curé de Le Pas, fait construire en un temps record une nouvelle école libre, inaugurée le 3 décembre 1899, 1^{er} dimanche de l'avent, jour de la saint François-Xavier, dont elle prend le nom. Cette école existe encore aujourd'hui.

École des garçons

La loi de 1833 oblige les communes à fournir un logement à l'instituteur. Cela fut fait par le maire M. Leroux, en 1844 ; il fournit également tables et bancs à l'école. Rapidement après, une nouvelle école fut construite, route de St Mars. En 1853, sous la pression du clergé, l'instituteur laïc fut remplacé par les frères Moreau de Saint Joseph. Ils furent eux-mêmes remplacés en 1874 par un instituteur laïc, M. Fortin.

En 1871, la commune fit rajouter deux ailes à l'école, créant le bâtiment tel que nous le connaissons aujourd'hui.



L'école, route de St Mars, sur une photo de 1899. Construite vers 1845, école publique des garçons jusque vers 1973, puis mixte. Fermée au début des années 90. Ailes construites en 1871. Deux classes, logement de l'instituteur à droite, et mairie au 1^{er} étage.

Le 20^e siècle, avec ses trois écoles, en marche vers la mixité

Au 20^e siècle, Le Pas dispose donc de 3 écoles : l'école libre St François-Xavier, qui est toujours une école, et deux écoles publiques : l'école des filles, dans le bâtiment de l'actuelle mairie, appelée « l'école du haut » et l'école des garçons, route de St Mars, appelée « l'école du bas » ; ce bâtiment est aujourd'hui occupé par des logements loués par la mairie.

L'habitation de l'enseignante, qui jouxte l'école St François-Xavier est disponible en mars 1901 et, en 1912 une classe enfantine est ajoutée au bâtiment initial.

De fait, la plupart des filles fréquentent l'école libre, si bien que l'école publique de filles accueille aussi les garçons les plus jeunes.

Le bâtiment de l'école des garçons, route de St Mars, offre deux classes, un logement pour l'instituteur, et accueille la mairie au 1^{er} étage.

M. Angin se rappelle de sa scolarité au début des années 50. « L'instituteur, M. Girault, savait se faire respecter ; il était sévère. » La fessée était encore autorisée à l'époque. Tous les matins débutaient par une petite leçon de moral. Le plus souvent, les enfants parlaient le patois à la maison, ce qui était interdit dans l'enceinte de l'école.

En hiver, l'instituteur et les élèves entretenaient le feu dans le poêle à bois. Les élèves vivant en campagne venaient à pied le matin et comme il n'existait pas de cantine, ils déjeunaient chez des particuliers, rémunérés pour cela. Le jeudi était libre ; mais le samedi il y avait cours.

En France, les écoles sont progressivement devenues mixtes à partir des années 1950 ; l'école Saint-François est devenue mixte en 1970.

En 1973-74, l'école « du haut », route de Brecé ferme, à cause de la réduction des effectifs et de la mixité.

Au début des années 90, l'école publique ferme.

Aujourd'hui l'École libre Saint François-Xavier instruit 61 élèves, de 2 ans et demi à la fin du CM2. Ces enfants disposent d'une cantine et d'une garderie gérées par la commune.

Gaëtan et Jacky



L'école St François-Xavier, construite en 1899, avec le logement de l'institutrice à droite et l'extension à gauche.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

14 janvier	Goûter de Noël	Associations de l'école
3 Février	Repas choucroute	Le Pas Sports
18 février	Ouverture de la pêche	Comité des fêtes
13 février	Défilé Carnaval	Associations de l'école
17 février	Ouverture de la Pêche	Comité des fêtes
23 mars	Repas annuel couscous	Comité des fêtes
27 avril	Concours pétanque séniors	Le Pas Pétanque
1er mai	Vide grenier	Comité des fêtes
8 mai	Cérémonie de commémoration	
28 mai	Concours pétanque vétérans	Le Pas Pétanque
9 juin	Tournoi de foot familial	Le Pas Sports
29 juin	Kermesse	Associations de l'école
13 juillet	Concours loisirs	Le Pas Pétanque
23 juillet	Concours vétérans	Le Pas Pétanque
15 août	Concours pétanque seniors	Le Pas Pétanque
31 août et 1er juin	Fête communale	Comité des fêtes
11 novembre	Cérémonie de commémoration	
17 novembre	Repas annuel	Génération Mouvement

MEMENTO

Mairie	02.43.08.88.15
La Poste	02.43.08.81.67
Ecole Primaire privée Saint-François-Xavier	02.43.04.76.43
Garderie communale	02.43.04.76.43
Salle des fêtes	02.43.08.92.28
France Services Ambrières les Vallées	02.53.95.65.00
Déchetterie Ambrières	02.43.08.89.82
SIAEP (Syndicat d'eau)	02.43.08.27.04
CCBM	02.43.08.47.47
Pompiers	18 ou 112
SAMU	15
Gendarmerie	17
Centre anti-poison Angers	02.41.48.21.21
Maison Médicale Ambrières	02.43.08.84.64
Maison Médicale des Trois Vallées	02.43.30.30.80
Maison Médicale Gorrion	02.43.08.65.54
Pharmacie Ambrières	02.43.04.95.84
Pharmacie Gorrion	02.43.08.63.04
Médecin de garde nuit et week-end	02.43.64.33.00
ADMR	02.43.64.33.00

Dépannage aux particuliers :

ENEDIS (électricité)	09.72.67.50.53
STGS (eau)	09.69.32.69.33
SAUR (assainissement)	02.44.71.05.58

Réseaux téléphoniques :

www.dommages-reseaux.orange.fr = permet à toute personne de signaler une anomalie constatée sur des équipements du réseau ORANGE

Site internet :

www.service-public.com pour tous renseignements, pour vos démarches administratives

Vous pouvez également, via ce site, effectuer des demandes d'état civil, vous inscrire sur les listes électorales, effectuer le recensement citoyen, signaler un déménagement

